

LES NOUVEAUX MODES DE RESPONSABILISATION DES PLATEFORMES

L'AFDIT organise le 9 novembre 2018 son colloque annuel avec l'Université de Southampton sur la responsabilisation des plateformes.

vendredi 9 novembre 2018
de 9h à 17h30
Conseil National des Barreaux
108 boulevard Haussmann
75008 Paris

La conférence du 9 novembre vient faire le point sur les tentatives récentes de « durcissement » de l'arsenal législatif visant les plateformes en ligne, afin de s'interroger sur le bien-fondé et l'effectivité de ces « nouveaux » modes de responsabilisation.
Les plateformes en ligne sont en effet désormais dans la mire des législateurs tant

nationaux qu’Européens.
L’AFDIT et l’Université de Southampton réunissent donc juges, praticiens, universitaires, informaticiens, représentants de la Commission Européenne ainsi que des représentants de plateformes en vue de débattre de ces nouvelles tendances.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- » Cliquez ici pour vous inscrire
- » Téléchargez le programme